



Communiqué

Programme de législature: une ville de projets pour toutes et tous

La Municipalité présente son bilan à la mi-parcours

À l'heure d'entrer dans la seconde moitié de la législature, la Municipalité de Lausanne présente un bilan intermédiaire de son action. Lausanne vit un tournant historique. Les projets détaillés dans la publication du jour de l'exécutif communal témoignent du dynamisme de la Ville.

La réussite des actions entreprises tient beaucoup à la vigilance que l'on accorde aux points suivants. Premièrement, le développement d'une ville n'a de sens que s'il s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui vivent à Lausanne et se soucie de leur qualité de vie. La qualité de vie se décline en politiques publiques. La rénovation des places de jeux, le réaménagement de parcs, l'amélioration de la propreté, la lutte contre le harcèlement, le développement des plantages dans les quartiers ou encore la limitation des nuisances liées au trafic automobile poursuivent ce but d'une ville où il fait bon vivre.

La Ville a créé de nouvelles places de crèches et amplifié l'accueil parascolaire, posé les bases d'une politique pour les aînés et d'accessibilité universelle ou encore complété, dans le domaine social, une politique attentive aux personnes toxicodépendantes grâce à l'ouverture d'un espace de consommation sécurisé. Elle a renforcé son dispositif pour l'insertion et la reprise d'emploi, permettant une réduction du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale. Une augmentation des effectifs policiers a permis d'agir efficacement contre le deal de rue grâce à une présence policière visible et pérenne.

La Municipalité mentionne également l'importance de la participation citoyenne, récemment mise en évidence dans les projets de budget participatif et de réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel. Ses ambitions se concrétisent aussi dans la production énergétique à l'exemple du quartier des Plaines-du-Loup, où des installations de géothermie traduisent un engagement à faire de Lausanne un acteur de la lutte contre le changement climatique.

Deuxièmement, un développement harmonieux ne saurait se concevoir sans une forte attention portée au patrimoine, à savoir au respect de l'identité des quartiers, des bâtiments ou des rues, de la vue sur le lac mais aussi des parcs, arbres et forêts, de notre cadre de vie naturel. La densification est nécessaire mais elle doit se faire dans le respect de notre histoire et de notre environnement.

Enfin, la question financière ne saurait être éludée. Deux plans structurels d'amélioration financière et une bonne maîtrise des charges ont permis d'engager des moyens dans les secteurs prioritaires et d'investir dans les grands projets tout en stabilisant l'endettement de la Ville de Lausanne. Les négociations conduites avec le Canton doivent aussi permettre à la Ville d'absorber d'ici à 2020 les baisses de recettes liées à la réforme de l'imposition des entreprises.

Si beaucoup de chantiers ont été engagés et de mesures réalisées, cette première partie de législature n'aura pas non plus été exempte de difficultés. Certains dossiers importants ont connu des blocages. C'est le cas du futur tram, dont le démarrage du chantier dépendra très largement de décision de justice – tout comme le projet éolien situé dans les hauts de Lausanne. La crise de la Fondation de Beaulieu à la fin de l'année 2017 peut aussi être mentionnée. Il a d'abord fallu parer au plus pressé, assurer la marche des affaires et préserver la faisabilité des projets en cours (école de santé de la Source, Tribunal arbitral du sport), puis poser les bases d'un modèle d'affaire réaliste et d'une vision d'avenir. Le futur du site de Beaulieu, au vu de ses implications financières, économiques et urbanistiques, s'est ainsi imposé comme un enjeu important et au final une chance pour le développement de la ville.

La seconde partie de cette législature sera aussi celle du rayonnement avec les Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2020. Ils offriront une belle opportunité de valoriser l'image de Lausanne au niveau international, comme ville de sport et capitale olympique bien sûr mais aussi comme ville de culture.

Depuis le 1er juillet 2016, la Municipalité s'est engagée pour le développement de Lausanne et l'amélioration de la qualité de vie des Lausannoises et Lausannois. Elle entend poursuivre dans cette voie, dans l'esprit de cohésion, de bonne entente et de collégialité qui l'anime depuis le début de cette législature.

La Municipalité de Lausanne

Informations et brochure sur www.lausanne.ch/legislature

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 00

Lausanne, le 20 février 2019